

34

Mme Solange Gamand
481 Montée des Cannes
01800 Villieu-Loyes-Mollon

M. Gérard BLANCHET
Commissaire Enquêteur

Enquête publique portant sur le Périmètre Délimité des Abords du château de Loyes

Je suis propriétaire d'une habitation située au 481 Montée des Cannes à Villieu-Loyes-Mollon et des parcelles cadastrées 223 B n° 824, 665, 666, 763, 764, 767, 769 et 826.

Ma propriété se situe à l'intérieur du périmètre de protection autour d'un monument historique – Le château de Loyes- périmètre fixé actuellement à 500 mètres.

La propriété située au 433 Montée des Cannes, sur l'OAP Montée des Cannes est située également à l'intérieur de ce périmètre (cf photos jointes en page 2).

Il a été proposé de modifier ce périmètre et de mettre en place un Périmètre Délimité des Abords (PDA) qui se substituera au périmètre actuel.

Sont conservés dans ce périmètre les espaces non bâties structurants et notamment les espaces paysagers situés en contrebas au sud et à l'est du château.

Ne sont pas conservés les espaces à l'Ouest du château comme

- la parcelle 1198 qui appartient au Château de Loyes
- ma propriété et la propriété située au 433 Montée des Cannes.

Le 31 Juillet 2024, un Permis de Construire PC 001 450 24 A 0010 a été accordé pour le 433 Montée des Cannes pour des travaux de rénovation avec modification de toiture, des façades et des ouvertures, construction d'une terrasse couverte de 70 m² et d'une piscine.

Les Monuments historiques ont été consultés, et un avis avec prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 04/07/24 est annexé à l'arrêté.

La date de début d'affichage public a été le 13 novembre 2024 soit plus de trois mois après la date de l'acte.

Or pour l'OAP Montée des Cannes, le plan de composition montre que le parking prévu se situe au niveau de la maison au 433 Montée des Cannes et également au niveau de la terrasse couverte et de la piscine (cf Plan joint en page 3) (cf le dossier N°6 déposé le 22 Octobre 2025 pour le cahier de concertation pour le PLU)

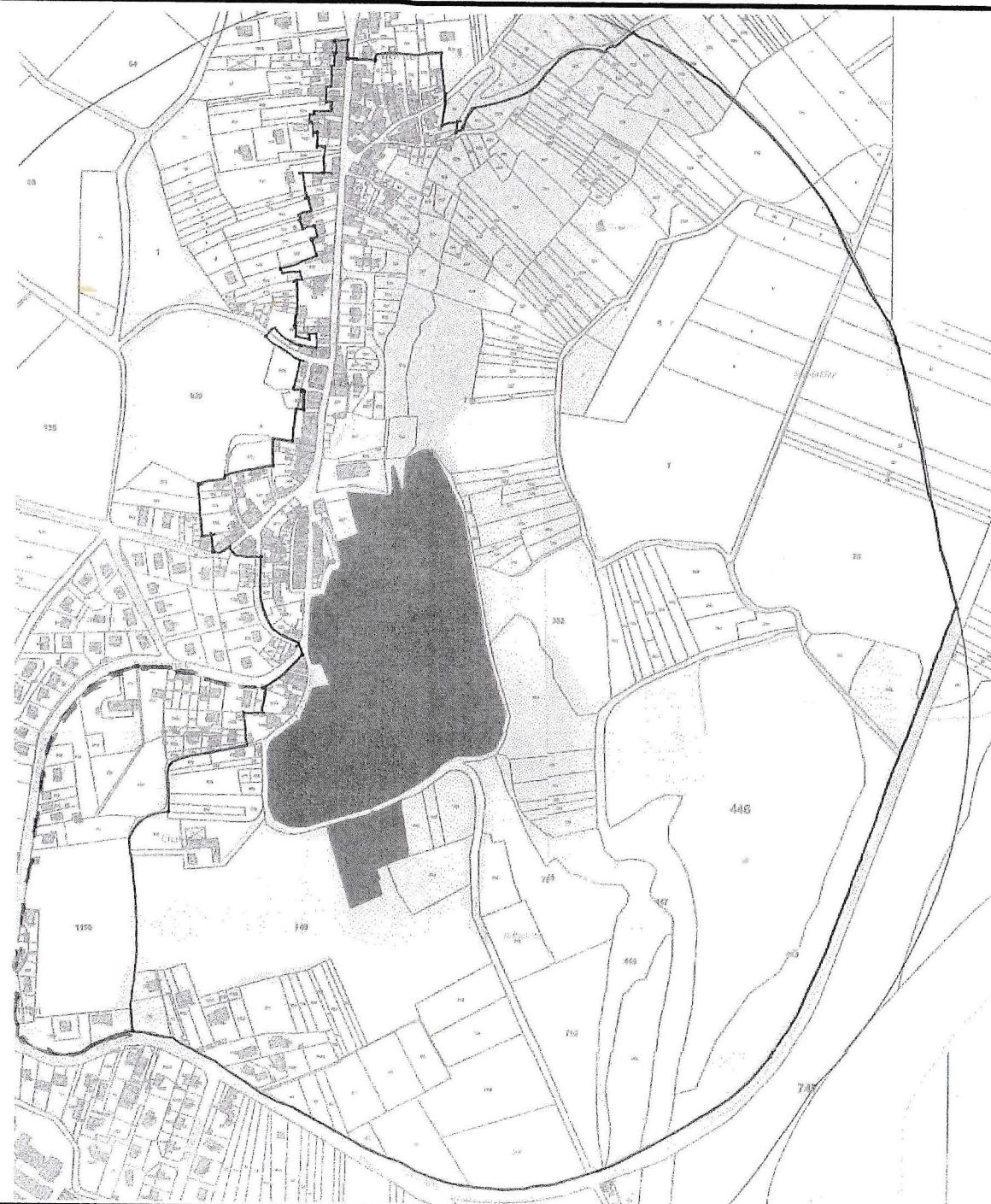
Je souhaite élargir le PDA à la Montée des Cannes afin de préserver un avis de l'Architecte des Bâtiments de France pour les projets au niveau de la Montée des Cannes.

(34)



Propriété au 433 Montée des Cannes





NORD



Echelle : 1/5000

0 50 100 150 200 250m

DÉPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE
DE VILLEU-LOYES-MOLLON

ÉDIFICE PROTÉGÉ
AU TITRE DES
MONUMENTS HISTORIQUES

CHÂTEAU DE LOYES
INSCRIT LE 28/03/2008

**PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ
DES ABORDS**

Périmètre délimité restreint
Aire :

= Tracé du futur PDA

**UNITÉ DÉPARTEMENTALE
DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE DE L'AIN**

29/08/2023